

PREPARER LES NAO 2026

**Les outils pour mieux préparer les
négociations salariales 2026**

Janvier 2026

QUI SOMMES-NOUS ? Axia Consultants, Expert auprès des CSE

Axia Consultants propose une gamme variée de prestations aux représentants du personnel : expertises économiques, expertises en Santé, Sécurité et Conditions de Travail (SSCT), formations, assistance à la gestion du CSE. Dans toutes nos prestations, nous prenons l'engagement d'un lien durable et permanent.



Cabinet d'expertise comptable, certifié Expert CSE – QTE* et agréé Centre de Formation certifié Qualiopi

Sommaire

1. Environnement économique

Croissance mondiale et française, prix des matières premières

2. Paramètres des NAO 2026

Évolution des salaires, du pouvoir d'achat, mesures fiscales

3. Conclusions

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE

1.1. La croissance du PIB

1.1 CONJONCTURE ECONOMIQUE : Des perspectives exposées à des risques baissiers

Pour 2026, les perspectives tablant sur une relative stabilité de la croissance restent fragiles. Les tensions géopolitiques, la fragmentation géoéconomique et la multiplication des barrières tarifaires accentuent l'**incertitude des prévisions**, en particulier pour les économies avancées. Les grandes zones émergentes, bien qu'encore dynamiques, subissent elles-aussi les effets du ralentissement des échanges mondiaux.

Les dernières prévisions de janvier 2026 du Fonds Monétaire International construites sur la politique commerciale actuelle, intègrent une légère révision à la hausse pour 2026. Ainsi, la croissance mondiale devrait rester pour les deux années à venir au niveau de celle des 3 dernières années. Cette stabilité apparente tient à la conjonction de plusieurs facteurs :

Croissance PIB réel (%)	2023	2024	2025	2026	2027	var
MONDE	3,2	3,3	3,3	3,3	3,2	-0,1
Économies avancées	1,7	1,8	1,7	1,8	1,7	-0,1
États-Unis	2,9	2,8	2,1	2,4	2,0	-0,4
Japon	-0,2	0,2	1,1	0,7	0,6	-0,1
Royaume Uni	0,9	1,1	1,4	1,3	1,5	0,2
Zone euro	0,8	0,9	1,4	1,3	1,4	0,1
Allemagne	-0,2	-0,2	0,2	1,1	1,5	0,4
France	1,1	1,1	0,8	1,0	1,2	0,2
Italie	0,6	0,7	0,5	0,7	0,7	0,0
Espagne	3,1	3,2	2,9	2,3	1,9	-0,4
Marchés émergents	4,2	4,3	4,4	4,2	4,1	-0,1
Chine	4,8	5,0	5,0	4,5	4,0	-0,5
Inde	6,5	6,5	7,3	6,4	6,4	0,0
Russie	3,8	4,3	0,6	0,8	1,0	0,2
Brésil	3,7	3,4	2,5	1,6	2,3	0,7
Afrique du Sud	0,8	0,5	1,3	1,4	1,5	0,1

Facteurs à risques :

Tensions commerciales dans un contexte persistance des tensions géopolitiques et la montée du protectionnisme, avec une multiplication des barrières commerciales et un durcissement des droits de douane qui pèsent sur les chaînes d'approvisionnement mondiales

Fragmentation géoéconomique croissante, marquée par une polarisation des blocs économiques et technologiques, accentuant les incertitudes pour les entreprises et les investisseurs

Volatilité financière, qui pourrait se traduire par de brusques réajustements des marchés, renforçant le risque d'un resserrement soudain des conditions de financement pour les ménages, les entreprises et les États

Incertitudes énergétiques et climatiques, avec des tensions possibles sur les prix de l'énergie et des matières premières en cas de chocs d'approvisionnement ou d'événements climatiques extrêmes, venant renforcer l'instabilité des marchés.

Facteurs favorables :

Investissements liés aux nouvelles technologies, notamment en Amérique du Nord et Asie, susceptibles, à terme, de se transformer en croissance viable via des gains de productivité

Soutien budgétaire et monétaire

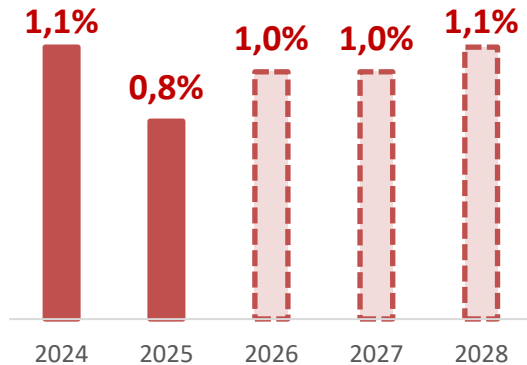
Conditions financières globalement accommodantes : stabilité ou durcissement modéré

1.1 CONJONCTURE ECONOMIQUE : Les principaux indicateurs en France 2026

En 2026, la croissance du PIB s'établirait à +1,0%. A priori, l'incertitude générée par la politique commerciale erratique des États-Unis* pèserait moins sur la croissance qu'en 2025. La consommation des ménages progresserait (+0,8%), notamment sous l'effet d'une masse salariale réelle croissante, et l'investissement des entreprises devrait se redresser (+1,2%) en raison d'une moindre incertitude. En 2027, la croissance devrait se maintenir à +1,0%, soutenue par une progression de la consommation des ménages à +1,0% et par un renforcement de l'investissements des entreprises, de +1,9%.

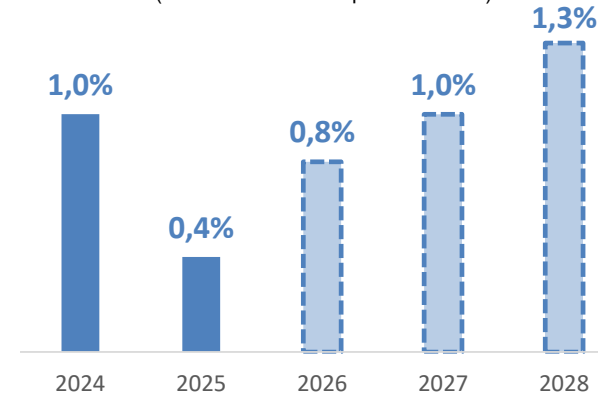
Produit Intérieur Brut

(en %. Source : Banque de France)



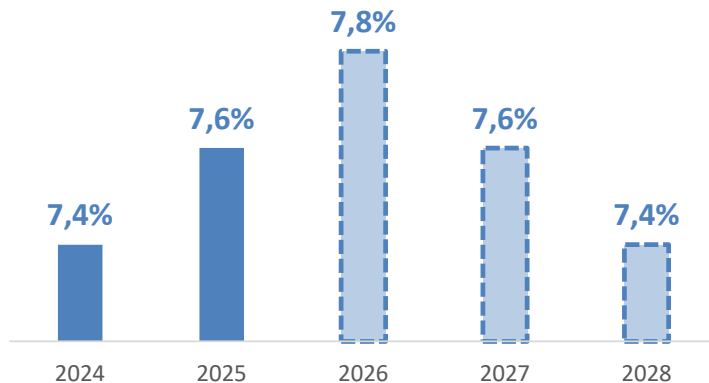
Consommation des ménages

(En % source : Banque de France)



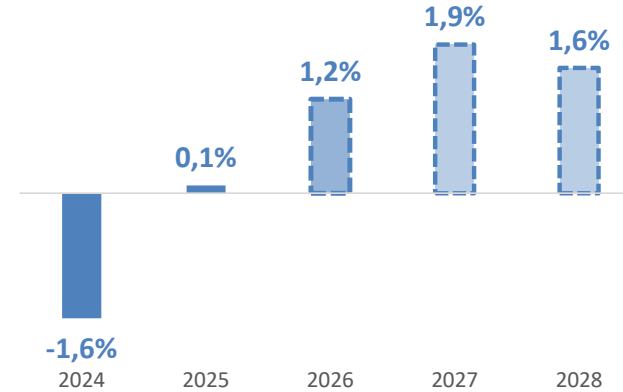
Taux de chômage

(BIT, en %. Source : Banque de France)



Investissements des entreprises

(En % source : Banque de France)



Source : Perspectives de l'économie française, Banque de France, Décembre 2025

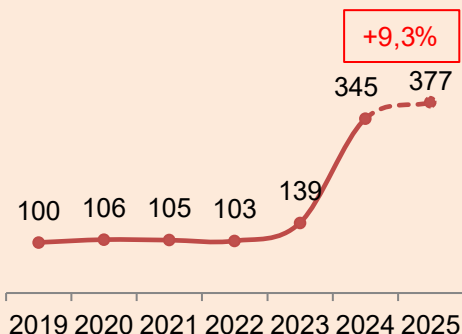
1.2. Prix des matières premières, de l'énergie et des transports

1.2.1 LES MATIERES PREMIERES : Prix des produits agricoles

En 2025, les prix des produits agricoles connaissent des évolutions contrastées. Les prix du cacao poursuivent leur progression initiée en 2024 (+9,3%), notamment en raison des conditions climatiques difficiles en Afrique de l'Ouest. Le prix du beurre affiche un repli (-12,6%), en raison d'une évolution favorable de la collecte de lait en Europe et dans le monde. Les céréales poursuivent leur repli (-4,0%), tandis que les œufs progressent fortement (+37,0%) en raison d'une offre insuffisante face à la demande. Enfin, le prix du lait de vache augmente plus modérément (+5,8%).

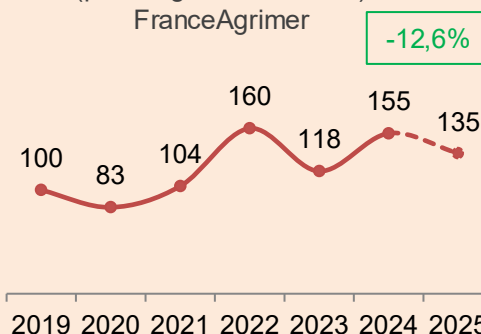
Évolution du prix des principales matières agricoles
(en base 100 en 2019)

Évolution du cours du cacao

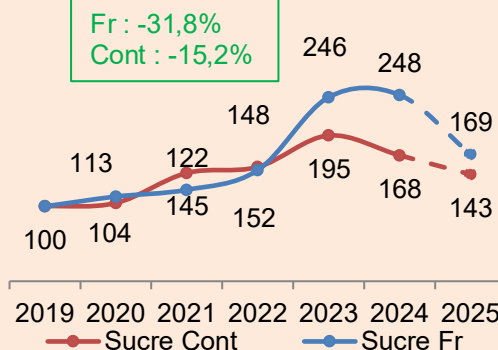


Évolution du prix du beurre,

(prix de gros alimentaire)
FranceAgrimer

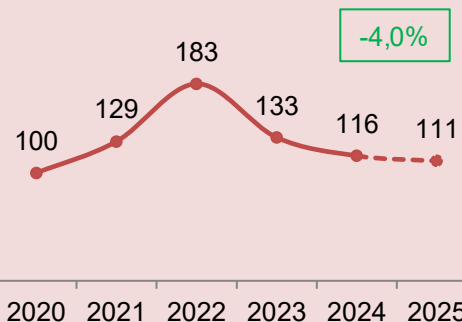


Évolution du cours du sucre

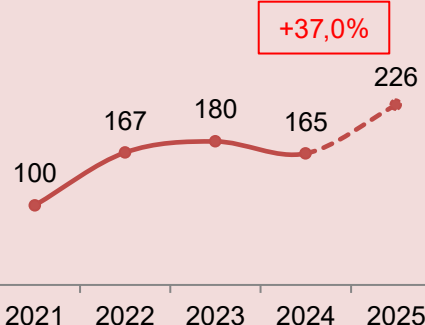


Évolution du prix des principales matières agricoles
(en base 100 en 2020 pour les céréales et en 2021 pour les œufs et le lait)

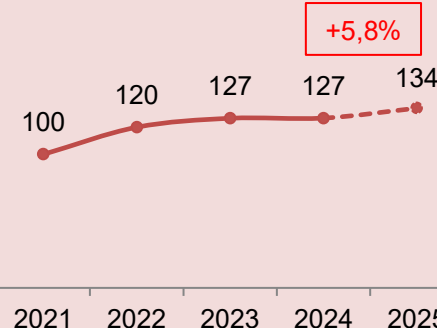
Évolution du prix des céréales



Évolution du cours des œufs



Évolution du prix du lait de vache
(prix agricole à la production)



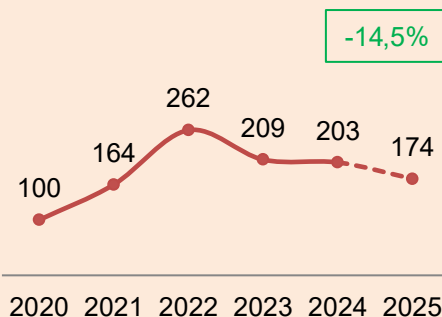
1.2.2 LES COÛTS DE PRODUCTION : Évolution du coût de l'énergie et des emballages

En 2025, les prix des matières énergétiques affichent des évolutions hétérogènes. Le pétrole recule encore (-14,5%), tandis que le prix de l'électricité est relativement stable (+0,6%). En revanche, le prix du gaz progresse nettement (+10,7%). Côté emballages, les prix sont orientés à la baisse : le prix de l'aluminium (-4,1%) et du carton (-3,0%) diminuent et le prix du plastique affiche un net recul (-7,7%).

Évolution des prix d'énergie

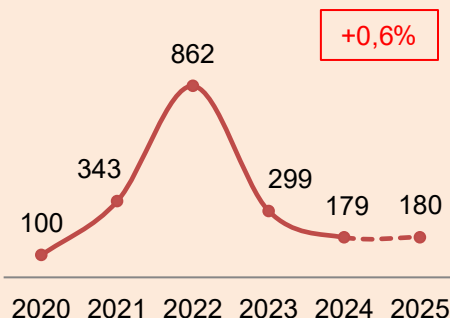
Évolution du prix du pétrole

(base 100 en 2020 - Source : INSEE)



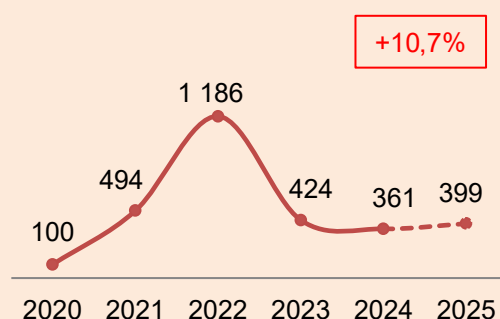
Évolution du prix de l'électricité

(Prix spot Epex en euros par MWh)



Évolution du prix du gaz

(Prix PEG en euros par MWh)

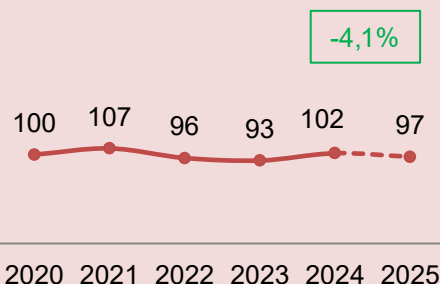


Évolution du prix des emballages

(en base 100 en 2020, prix à la production)

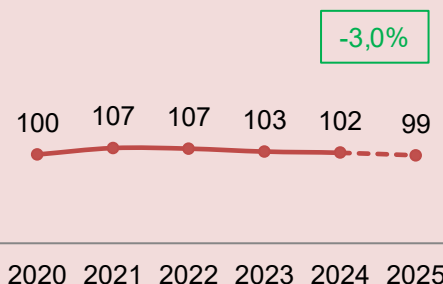
Évolution du prix de l'aluminium

(Source : INSEE)



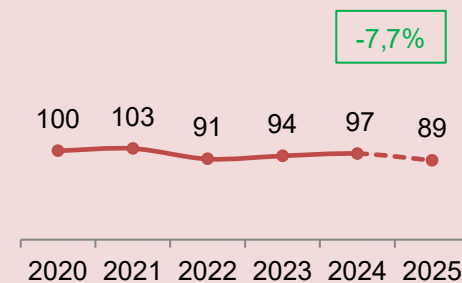
Évolution du carton

(Source : France Agrimer)



Évolution du plastique

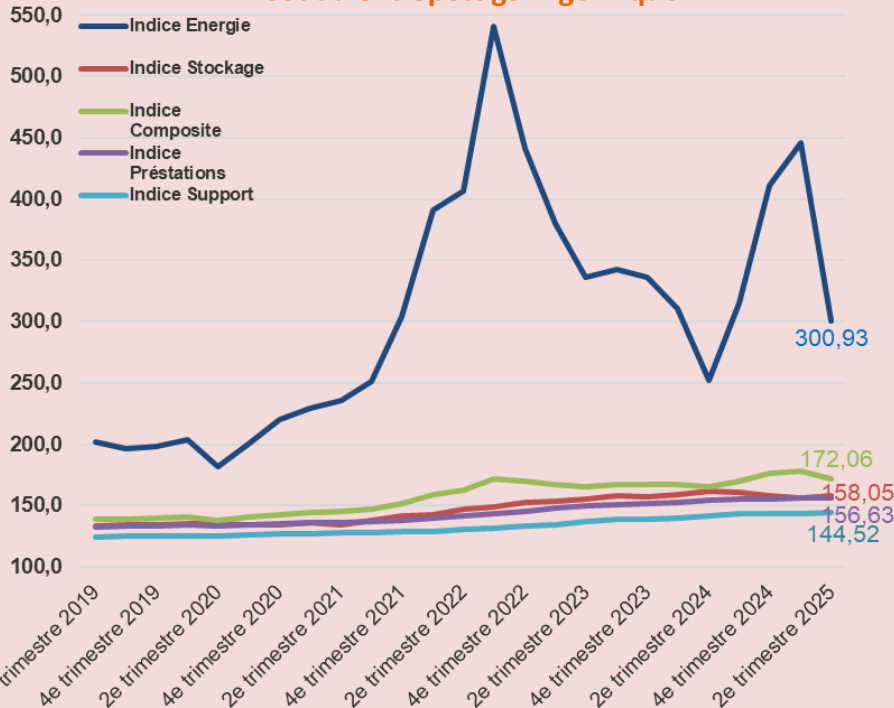
(Source : INSEE)



1.2 LES COÛTS LOGISTIQUES : Évolution des coûts d'entreposage et de transport

Les coûts de l'entreposage frigorifique en France commencent à diminuer avec le recul de l'indice Energie. En année glissante, les coûts globaux demeurent encore à la hausse. Quant aux coûts de transport routier, la hausse se poursuit.

Coût d'entreposage frigorifique



En année glissante*, à date le prix de l'énergie joue encore fortement sur le prix de l'entreposage frigorifique pour +19%. L'indice composite augmente de +5% et notons également la hausse de +3% de l'indice Support.

Source :
http://www.ti-a.net/page_indices_cout.php?cout=2
<https://www.transportinfo.fr/>
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/61?noContext=1>
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/62?noContext=1>

*annuelle – jusqu'au T2 2025

Coût du transport routier

Évolution des coûts de revient complet de transports routiers de marchandises TRM hors carburant

- 2019 : +1,1%
- 2020 : +6,6%
- 2021 : +4,8%
- 2022 : +5,9% (+18 % avec le carburant)
- 2023 : +6,3%
- 2024 : +5,5%
- **2025E: +3,3% à +5,1%**

Perspectives 2025

En 2025, les prévisions restent orientées vers une fourchette de hausse plutôt élevée, en lien avec les tensions budgétaires et géopolitiques.

Détail du coût des Transports Routiers de Marchandises (TRM) (estimations nov 2024, prochaines estimations en nov 2025)

	en moyenne annuelle					
	Hors composante carburant			Avec composante carburant **		
	2023/2022	2024/2023	2025/2024	2023/2022	2024/2023	2025/2024
Longue distance EA - Gazole	+6,1%	+5,2%	+3,0%	-0,7%	+1,4%	
Longue distance EA - GNL	+6,1%	+5,5%	+3,1%	-21,5%	-0,6%	
Régional EA - Gazole	+6,3%	+5,5%	+3,2%	-0,3%	+1,7%	
Régional EA - GNC	+6,4%	+5,7%	+3,3%	-20,4%	-0,3%	
Régional Porteurs - Gazole	+6,2%	+5,7%	+3,5%	+0,9%	+2,6%	

Source : Comité national routier,
<https://www.cnr.fr/espaces/3/indicateurs/61?noContext=1>

2. PARAMÈTRES DES NAO 2025

2.1. La hausse des prix

2.1 INFLATION : Un ralentissement en Europe

Pour 2025, l'inflation devrait rester globalement contenue en Zone Euro (aux alentours de +2,1 %), mais les tensions géopolitiques, la fragmentation des chaînes de valeur et les droits de douane pourraient raviver des pressions inflationnistes. Aux États-Unis et dans plusieurs pays émergents, l'inflation resterait plus élevée, reflétant des marchés du travail encore tendus et des coûts énergétiques instables.

Évolution de l'inflation

(IPCH sauf indication contraire)

2024**

2025***

Japon* 2,7% 3,3%

Chine* 0,2% 0,1%

Brésil* 4,4% 5,0%

Mexique* 4,7% 3,8%

USA* 3,0% 2,7%

Grande-Bretagne 2,5% 3,4%

Suede 2,0% 2,6%

Norvege 3,2% 3,1%

Pologne 3,7% 3,3%

ZONE EURO 2,4% 2,1%

Allemagne 2,5% 2,3%

France 2,3% 0,9%

Espagne 2,9% 2,7%

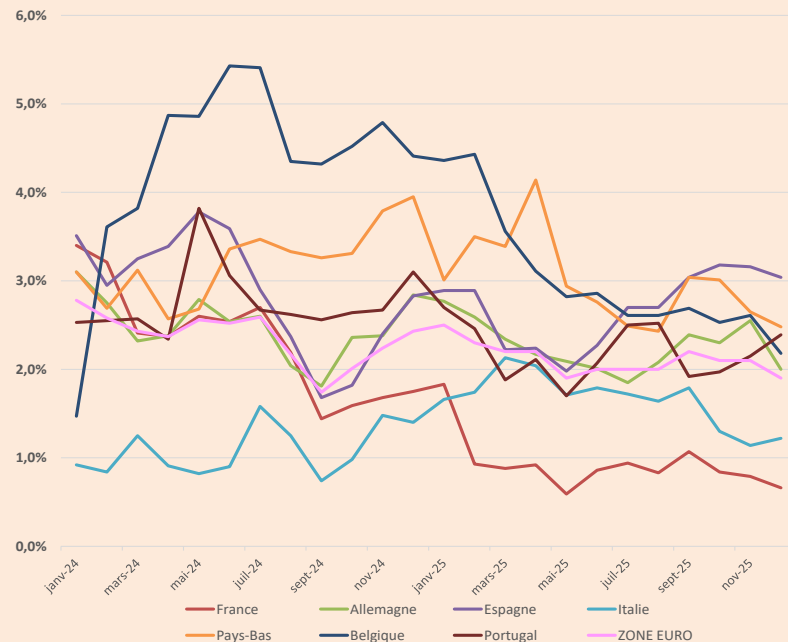
Italie 1,1% 1,7%

Pays-Bas 3,2% 3,0%

Belgique 4,3% 3,0%

Portugal 2,8% 2,2%

Évolution mensuelle de l'inflation en Europe



Légende

* IPC
 ** Moy 2024
 *** Moy 2025

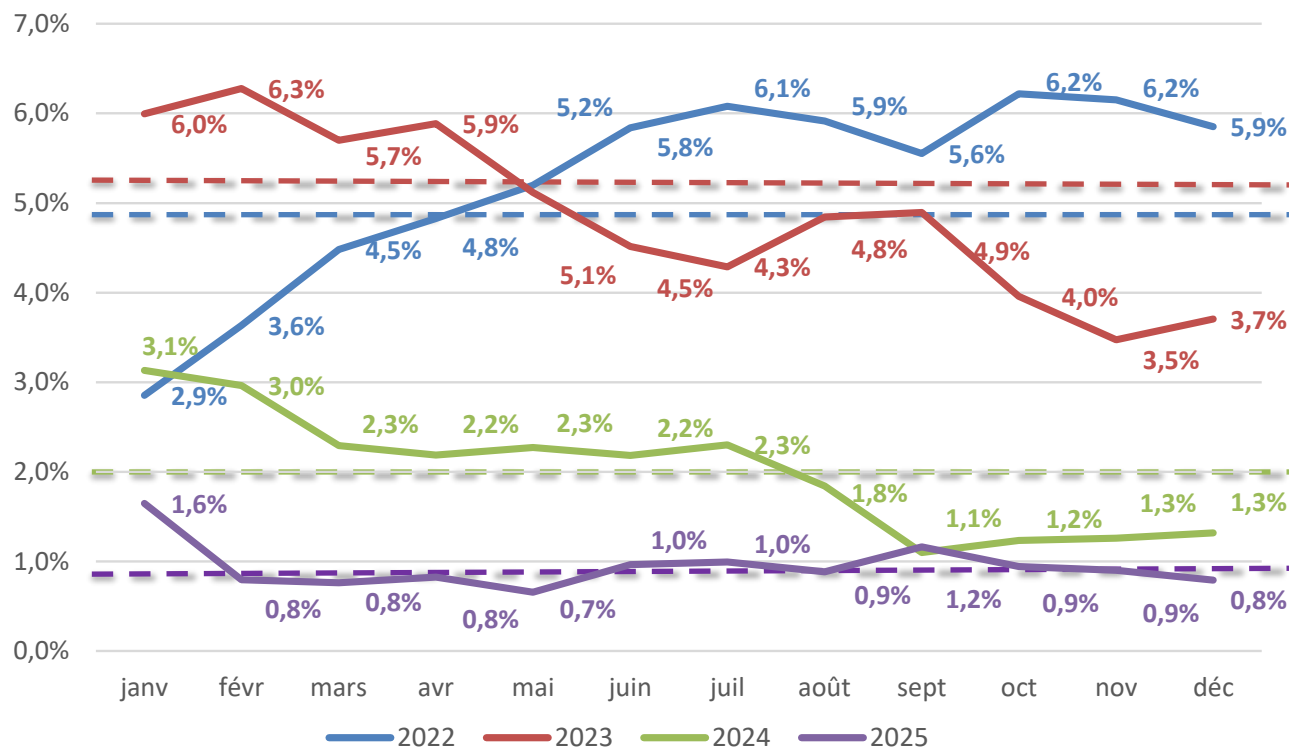
IPC= Indice des prix à la consommation
 IPCH = Indice des prix à la consommation harmonisé

2.2 L'INFLATION : Un retour progressif à la normale en France en 2025

En 2025, l'indice des prix à la consommation en France enregistre un nouveau ralentissement, atteignant +0,9% contre +2,0% en 2024. En décembre, sur un an, la désinflation s'explique par un recul plus marqué des prix de l'énergie, ainsi qu'un ralentissement des prix des services. En revanche, les prix de l'alimentation progressent.

Indice des prix à la consommation (IPC)

(Variation en % par rapport au même mois de l'année précédente)



Moyenne 2022 : 5,2%

Moyenne 2023 : 4,9%

Moyenne 2024 : 2,0%

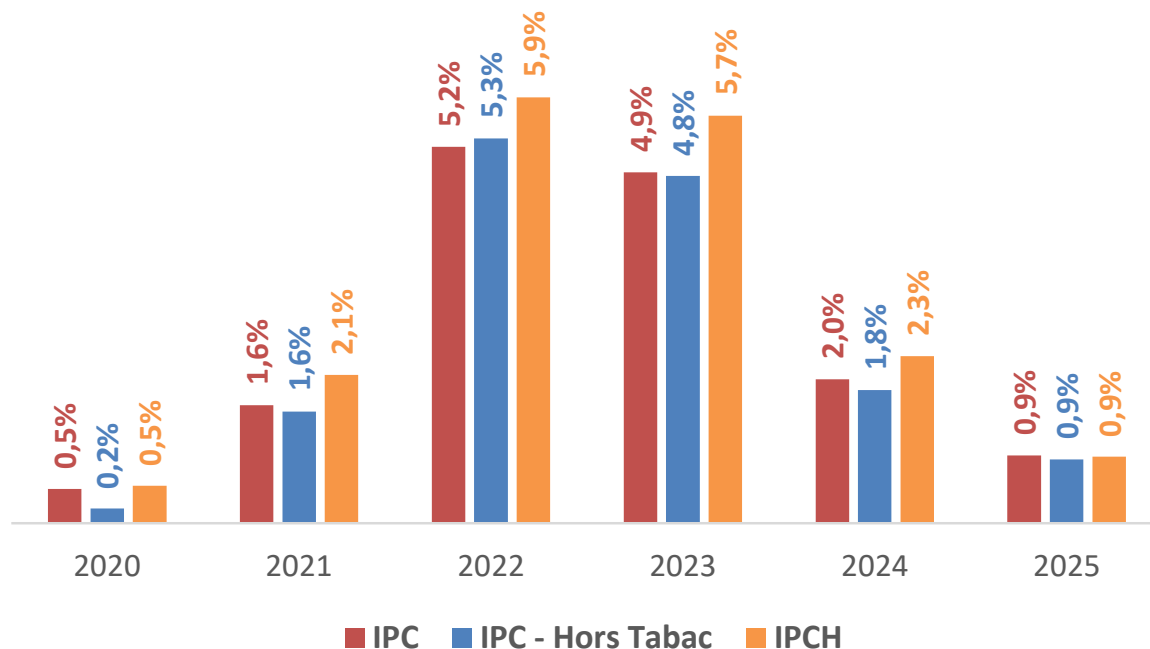
Moyenne 2025 : 0,9%

2.3 L'INFLATION : L'inflation décroît sur l'année 2025

En 2025, la France enregistre, pour la seconde année consécutive, un ralentissement marqué de tous les indicateurs d'inflation, s'établissant chacun à +0,9%.

Évolution comparée IPC, IPC hors tabac, IPCH

(Moyenne annuelle, variation en %)



IPC, IPC hors tabac, IPCH : quelles différences ?

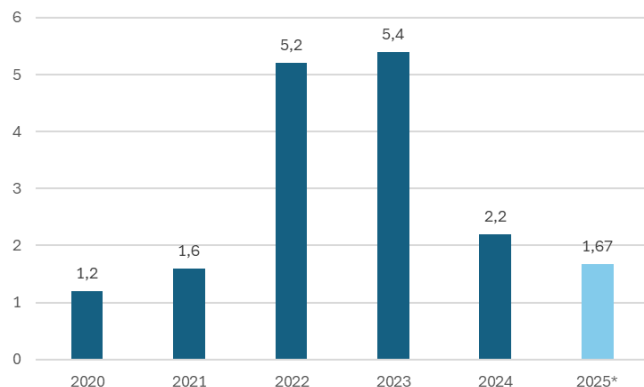
- IPC : Indice des prix à la consommation
- IPC hors tabac : indice des prix à la consommation, hors tabac
- IPCH : Indice des prix à la consommation harmonisée. La principale différence entre l'IPCH et l'IPC porte sur les dépenses de santé : l'IPCH suit des prix nets des remboursements de la sécurité sociale tandis que l'IPC suit des prix bruts. Il permet de comparer l'inflation entre les membres de l'Union Européenne.

2.2. Évolution des salaires et du pouvoir d'achat

2.2.1. RÉMUNÉRATIONS : Une hausse des salaires moindre, mais supérieure à l'inflation

Après les fortes augmentations de 2022 et 2023, le SMIC a progressé de +2,2 % en 2024, sous l'effet des revalorisations automatiques. A noter que le SMIC n'a pas connu d'évolution sur l'année 2025. Néanmoins, par effet de report, la hausse moyenne serait autour de +1,7 %, en lien avec le reflux de l'inflation.

Évolution annuelle du SMIC
(moyenne annuelle, en %)



Hausse du SMIC

Le SMIC a été augmenté 7 fois au cours des 3 dernières années :

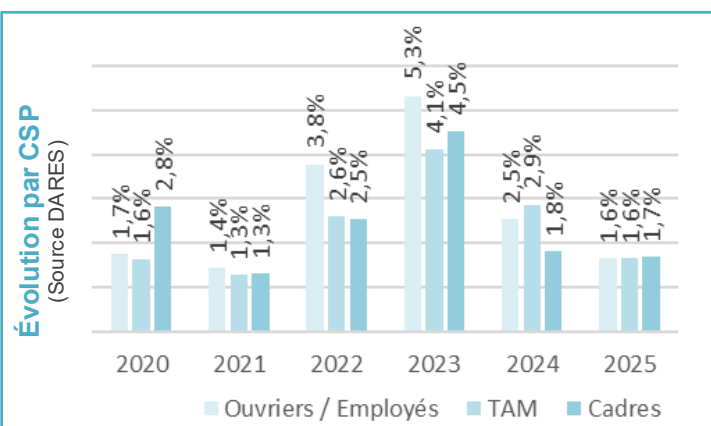
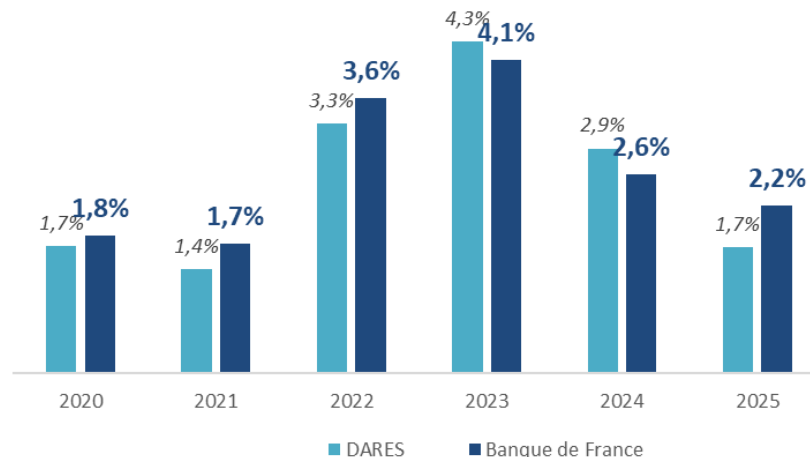
- En 2022, de +0,9% au 1^{er} janvier, +2,65% au 1^{er} mai et +2,3% au 1^{er} août,
- 1^{er} janvier 2023, de +1,81% et 2,22% au 1 mai.
- Il a été augmenté de +1,13% au 1 janvier 2024, et de +2% au 1^{er} novembre 2024.
- En 2025, aucune augmentation du SMIC à date.

Au total, l'augmentation annuelle (lissé) du SMIC aura été :

- De **+5,2%** en 2022
- De **+5,4%** en 2023,
- De **2,2%** en 2024,
- Et de **1,7%** en 2025

Au 1^{er} janvier 2026, le SMIC a été revalorisé de 1,18% le portant à un montant mensuel brut de 1 823,03 € et net de 1 443,11.

Évolution annuelle moyenne des salaires



2.2.1. RÉMUNÉRATIONS : Une stabilité des éléments primes variables

Primes variables

En 2025 :

- 78% des OETAM ont perçu une rémunération variable. Le montant moyen versé serait de 1,0 k€.
- 85 % des cadres ont perçu une rémunération variable, pour un montant moyen par personne de 9,1k€ en 2025.

Prime de Partage de la Valeur ajoutée

En 2025, le montant médian de la prime versée serait stable par rapport à 2024, soit 400 €.

Par CSP, le montant moyen versé serait :

- de 300 € pour les OETAM
- et 880 € pour les cadres

Intéressement et participation

Le montant moyen versé au titre de l'intéressement et de la participation en 2025 (hors abondement) serait de :

- pour les OETAM, 2,9 k€. 90 % de la population du panel ont bénéficié de versements d'épargne salariale.
- pour les cadres, 4,2 k€, avec 91 % en 2025.

Evolution du régime fiscal et social de la Prime de Partage de la Valeur ajoutée (PPV)

La PPV bénéficie, depuis 2025, de 3 régimes d'exonération distincts :

1. Régime général

Exonération des cotisations sociales dans la limite d'un montant versé de 3000€ par an et par salarié

2. Régime majoré

Plafond du montant versé fixé à 6000€ pour les entreprises ayant mis en place un accord d'intéressement ou de participation volontaire

3. Pour les entreprises de moins de 50 salariés

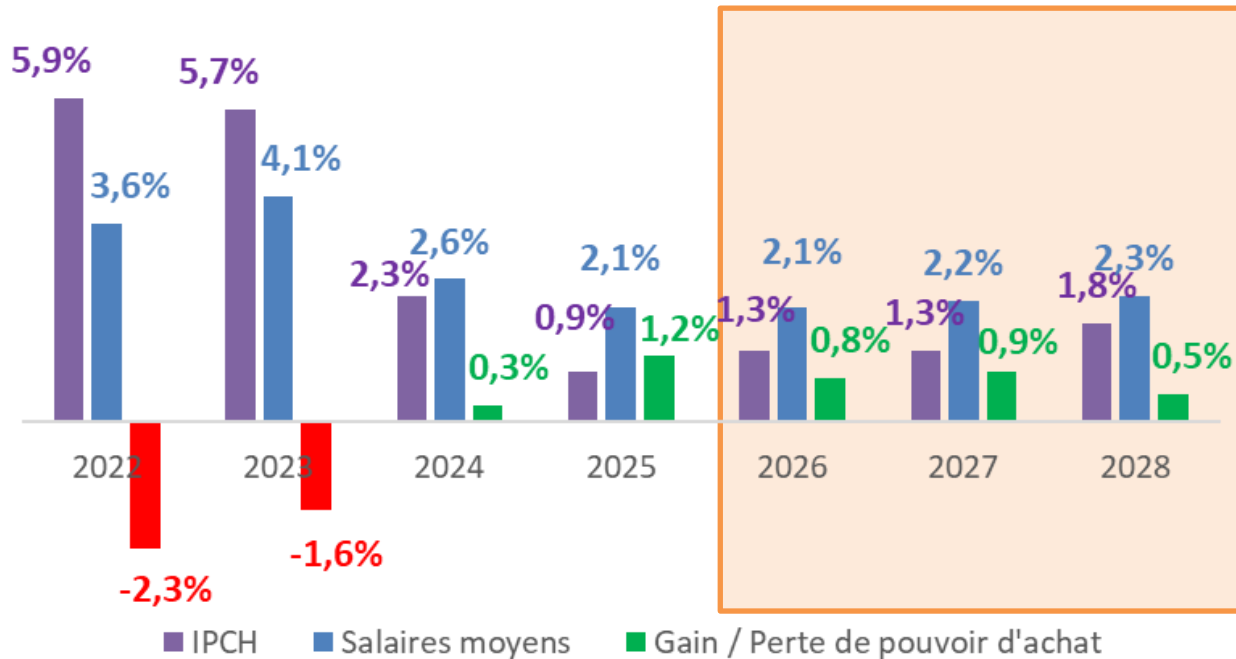
Exonération d'impôt sur le revenu est maintenue jusqu'en 2026 pour les salariés dont la rémunération est inférieure à 3 SMIC.

2.2.2 POUVOIR D'ACHAT : Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat et les NAO

La comparaison de l'indice des prix harmonisé (IPCH) et de l'évolution des salaires montre qu'en 2025, le pouvoir d'achat des salariés s'est redressé, sans toutefois compenser les pertes accumulées de 2021 à 2023. Pour 2026, la Banque de France à revue légèrement à la baisse la progression des salaires moyens à +2,1 % pour une hausse des prix de 1,3%. Ce qui permettrait un gain de pouvoir d'achat de 0,8%.

Évolution du pouvoir d'achat de l'ensemble des ménages en France

(Variation en %)



Hausse de salaires 2026

La banque de France anticipe une hausse des salaires moyen par tête de +2,1% en 2026 (même niveau que 2025).

Selon l'étude Deloitte, les budgets prévisionnels 2026 communiqués par les entreprises oscillent entre 2,0% et 2,6% aussi bien pour les OETAM que pour les cadres.

Source : Banque de France
Prévisions 2026/2028 à décembre 2025

2.3. Évolutions législatives et fiscales

2.3.1 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Adoption en janvier via l'utilisation de l'article 49.3 de la Constitution

Le projet de loi de finances pour 2026 a été présenté en Conseil des ministres le 14 octobre 2025. Cependant, il a été rejeté par l'Assemblée nationale le 21 novembre, les députés n'ayant pas adopté la première partie du projet de loi de finances, portant sur les recettes. Par la suite, les sénateurs ont profondément remanié le texte et l'ont adopté le 15 décembre. Ce texte a ensuite fait l'objet d'une commission mixte paritaire le 19 décembre qui n'a toutefois pas aboutie à un accord rendant ainsi impossible l'adoption d'une loi de finances pour 2026 avant le 31/12.

En conséquence, une loi de finances spéciale a été adoptée le 23/12, autorisant la poursuite de la perception des impôts de l'Etat et des impositions locales et reconduisant provisoirement les crédits budgétaires sur la base de 2025.

Les travaux budgétaires ont été repris en Commission des finances de l'assemblée les 8 et 9 janvier. Après reprise des discussions en séance publique le 13 janvier, le vote sur l'ensemble du PLF à l'Assemblée était fixé le 27/01.

Face à une situation d'impasse, le Gouvernement a engagé sa responsabilité, en application de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, le 21 janvier sur la partie des recettes et le 23 janvier sur la partie des dépenses et l'ensemble du projet de loi de finance pour 2026.

Le 19 février 2026, le Conseil constitutionnel a rendu sa décision sur le budget. Il a validé la procédure d'adoption de la loi et déclaré l'essentiel des dispositions du budget conformes à la Constitution.

Les pages suivantes présentent des mesures retenues dans :

- *Le texte du PLF 2026, sur lequel le Gouvernement a engagé sa responsabilité sur la 1ère partie (recettes) ;*
- *Le PLFSS adopté par le Parlement le 16 décembre.*

2.3.2 PLF 2026 et PLFSS 2026 : Les mesures relatives aux particuliers

Alors que le PLF 2026 intervient dans un contexte de contraintes budgétaires fortes et de retour à l'équilibre (objectif initial de déficit à 4,6 % du PIB), les mesures destinées aux particuliers devant reposer davantage sur une maîtrise des dépenses et une recherche de ressources nouvelles, notamment sur les foyers à hauts revenus, restent stables pour les ménages en 2026.



Impôts sur le revenu (PLF 2026) : Indexation du barème de l'impôt sur l'inflation

Indexation de l'ensemble des tranches à hauteur de l'inflation (+0,9%)



Impôts sur le revenu (PLF 2026) : Crédits d'impôt sur les services à la personne inchangés



Impôts sur le revenu (PLF 2026) : Prolongation de la contribution différentielle sur les hauts revenus

(> 250K€/an pour un célibataire et 500K€ pour un couple)

Créée en 2025 elle prévoit l'application d'un taux moyen minimum d'imposition de 20%



Hausse de la CSG (PLFSS 2026) :

Une hausse de 1,4 point (à 18,6%) de CSG (contribution sociale généralisée) est, en revanche, appliquée sur les dividendes et les plus-values sur les actions.

La CSG sera maintenue à 9,2 % sur les revenus fonciers et plus-values immobilières, les revenus issus des contrats d'assurance-vie, les plans d'épargne logement (PEL) et les plans d'épargne retraite (PER).



Non pas été retenues les mesures suivantes :

Impôts sur le revenu : imposition d'une partie des indemnités journalières des patients en ALD

Le Sénat adopte une approche intermédiaire : seules 50% des indemnités seraient soumises à l'impôt.

Impôts sur le revenu : Abaissement du plafond pour les pensions de retraite.

Le Sénat a voté pour le maintien de l'abattement de 10% mais abaisse le plafond à 3 000 € par foyer fiscal.

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Les mesures relatives aux entreprises

La réforme des cotisations patronales sur les bas salaires va réduire une partie des cotisations patronales entre 1,6 et 3 SMIC.



Réforme de la réduction générale de charges sur bas salaires :

- Intégration dans la base de calcul la Prime de Partage de la Valeur (PPV)
- Relèvement du plafond des salaires bénéficiaires à 3 SMIC (contre 1,6 SMIC)
- Dégressivité de la réduction, profitant aux salaires supérieurs à 1,6 SMIC

2026

Réductions	Actuellement	Au 1 ^{er} janvier 2026
Réduction générale des cotisations patronales	•Formule de calcul : (Taux de réduction/0,6) x [(1,6 x 21 621,60 € (montant du Smic annuel brut) / rémunération annuelle brute) -1] •Plafonnée à 1,6 Smic	•Formule de calcul : $T_{\min} + (T_{\text{delta}} \times [(1/2) \times (3 \times \text{montant du Smic annuel brut} / \text{rémunération annuelle brute} - 1)]^P)$ •Plafonnée à 3 Smic
Réduction sur le taux de la cotisation patronale d'assurance maladie	Réduction de 7 % (plafonnée à 2,25 Smic)	Supprimée
Réduction sur le taux de la cotisation patronale d'allocations familiales	Réduction de 3,45 % (plafonnée à 3,3 Smic)	Supprimée

N.B. $T_{\min} = 2\%$, $T_{\text{delta}} = 38\%$, $P = 1,75$

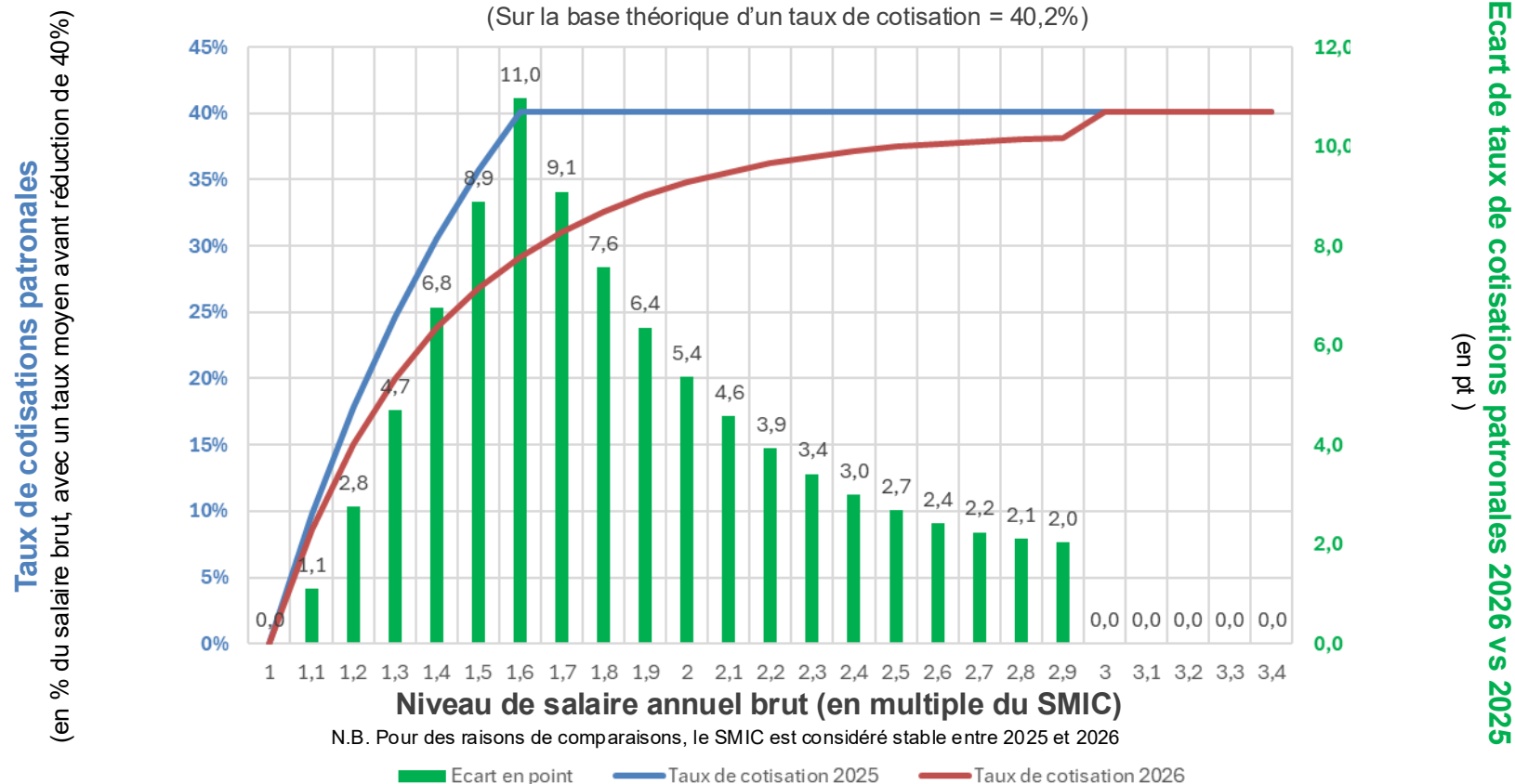
Pour plus d'informations, [cliquer sur le lien](#).

2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Impact de la progressivité de la réduction des cotisations

Avec la nouvelle formule, notre estimation montre une meilleure progressivité de la réduction générale des cotisations patronales. La nouvelle formule se révèle plus favorable aux entreprises, pour les salaires entre 1 SMIC et 3 SMIC, **toute chose étant égale par ailleurs**. *Mais quel serait l'effet de la suppression simultanée des réductions des cotisations sur l'assurance maladie et les allocations familiales, également prévue au 1^{er} janvier 2026 ?*

Comparaison théorique de l'effet des formules 2025 et 2026

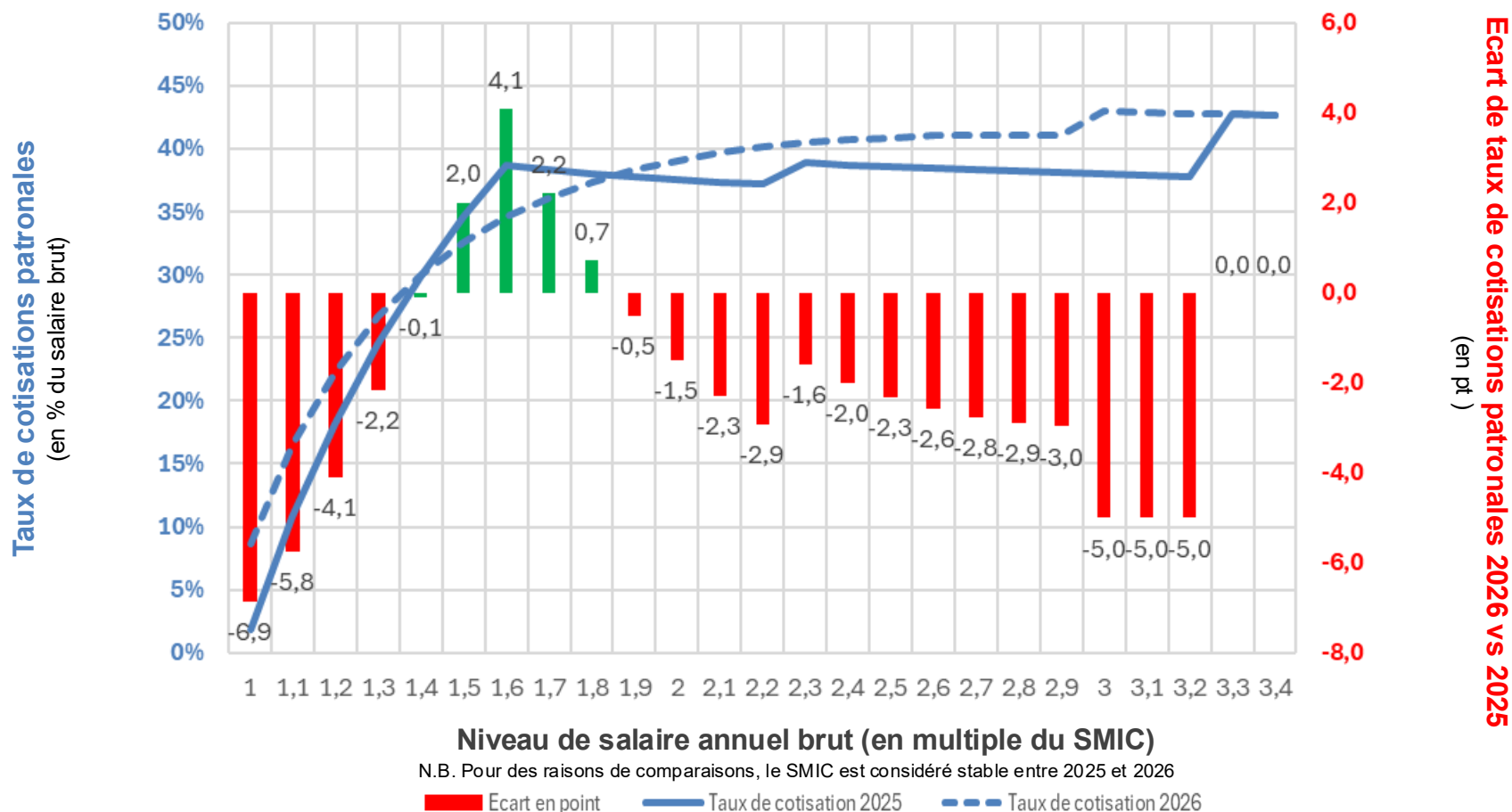
(Sur la base théorique d'un taux de cotisation = 40,2%)



2.3.3 PROJET DE LOI DE FINANCES 2026 : Impact de la réforme sur les taux de cotisations patronales

En cumulant les effets de la réforme de la réduction générale des cotisations et la suppression des réductions des cotisations assurance maladie et allocations familiales, nos estimations aboutissent au constat suivant : seuls les salaires entre 1,5 et 1,8 SMIC semblent favorisé par la réforme.

Comparaison des taux de cotisations patronales 2025 et 2026



2.3.3 PLF 2026 et PLFSS 2026 : Les mesures relatives aux entreprises

CVAE (PLF 2026) : Report de la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

- Pour 2026, application d'un taux de 0,28% (identique à celui de 2024 et 2025) contre un taux initialement prévu à 0,19% au projet de loi de finances initial intégrant la suppression progressive avancée à la période 2026-2027.
- La suppression définitive de la CVAE est renvoyée de 2028 à 2030 (stabilité des taux jusqu'à 2027)

Impôts sur les sociétés (PLF 2026) : contribution exceptionnelle sur les bénéfices des grandes entreprises appliquée en 2025 est reconduite en 2026

- Suppression du seuil d'application passe de 1M€ à 1,5Md€ de chiffre d'affaires
- Taux de contribution exceptionnelle identiques à ceux de 2025 à savoir :
 - 20,6% de l'IS pour un CA compris entre 1,5Md€ à 3Md€
 - 41,2% de l'IS pour un CA supérieur à 3Md€

Impôts sur les sociétés (PLF 2026) : maintien des mesures du CIR (crédit d'impôt recherche) et CII (crédit d'impôt pour l'innovation)

Taxation du patrimoine non-professionnel des sociétés holdings (PLF 2026) :

- Société soumise à l'IS qui dispose d'un patrimoine de 5 M€ au moins et qui réalise au moins 50% de revenus passifs (*dividendes, intérêts, redevances, produits de droits d'auteurs, loyers...*).
- Une taxation de 20% (vs 2 % dans la version initiale) uniquement sur les biens dits « somptuaires » (*yachts, voitures de sport, objets d'art, vins...*). Les trésoreries de holdings se trouvent finalement exonérées.
- Au vu de l'adoption tardive du PLF, cette nouvelle taxe, outil anti-optimisation dont le rendement attendu est faible (*recettes fiscales attendues passent de 1Md€ à 100 M€*), sera due au titre des exercices clos à compter du 31 décembre 2026.

2.3.3 PLF 2026 et PLFSS 2026 : Les mesures relatives aux entreprises



CICO (PLF 2026) : Prorogation de 3 ans du crédit d'impôt pour la recherche collaborative et du crédit d'impôt pour investissement en faveur de l'industrie verte
Prolongation jusqu'en 2028 avec ajustements des taux et plafonds.



Reporting environnemental, normes ESG

Ce n'est pas une mesure purement budgétaire mais une obligation réglementaire européenne forte pour les entreprises : la directive CSRD (reporting de durabilité / ESG) étend ses exigences à un plus grand nombre d'entreprises en transparence sociale, environnementale et de gouvernance.



Non pas été retenues les mesures suivantes :

Taxation des rachats d'actions par les grandes entreprises instaurée en 2025. Le taux est réévalué en 2026

- En 2025, les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1Md€ et qui ont leur siège social en France, sont taxées à hauteur de 8%.
- En 2026, Remplacement de la taxe sur les rachats d'actions par une majoration d'un dixième de l'imposition des bénéfices des entreprises procédant à des rachats d'actions.

3. CONCLUSIONS

3.1 CONTEXTE DE NEGOCIATION 2026 : Synthèse

Augmentation salariale

- En 2025, les augmentations salariales médianes pratiquées en France atteignent 3,1 %, en baisse par rapport à 2024 (3,8 %) et en dessous des prévisions initiales (3,5 %).
- Le contexte économique contraint (résultats moins robustes, contrôle des coûts) pousse plus de 40 % des entreprises à réduire leurs budgets d'augmentations par rapport aux plans initiaux. Toutefois, même avec ce ralentissement, les hausses restent supérieures à l'inflation (inférieure à 2 %), ce qui permet une légère restauration du pouvoir d'achat globalement. La majorité des entreprises (74 %) privilégient désormais les augmentations au mérite individuel.

Augmentation salariale

- Les projections indiquent une hausse médiane autour de 3,2 % des salaires dans les entreprises
- Secteurs les plus dynamiques : Énergie : ~ 3,5 %, Pharmacie : ~ 3,4 %, Services financiers : ~ 3,3 %, Industrie : ~ 3,2 %
- Le contexte macroéconomique (croissance modérée, incertitudes internationales) freine des augmentations plus ambitieuses.

Directive européenne sur l'égalité de rémunération

Cette directive ne se limite pas à l'égalité femmes/hommes : elle impose à chaque employeur d'objectiver et justifier toute différence de salaire pour des postes de valeur équivalente. À terme, tout salarié pourra demander à connaître : sa rémunération détaillée, les salaires moyens par sexe dans sa catégorie professionnelle (pour des emplois de même « valeur »)

Les principaux axes de négociation des NAO 2026

- a) *Prendre en compte les performances économiques* réelles et prévisionnelles de chaque entreprise
- b) *Comblar les pertes passées (2021 à 2023) de pouvoir d'achat* et prendre en compte les prévisions d'inflation pour 2025 et 2026
- c) Se servir des évolutions législatives et fiscales favorables aux entreprises :
 - ~~*Baisse potentielle des impôts dits de production (CVAE)*~~
 - *Réduction des cotisations patronales entre 1,5 et 1,8 SMIC*
- a) Axer une partie des revendications sur les « *accessoires aux salaires* »

3.2 AXES DE NEGOCIATION 2026 : b) Comblen les pertes de pouvoir d'achat

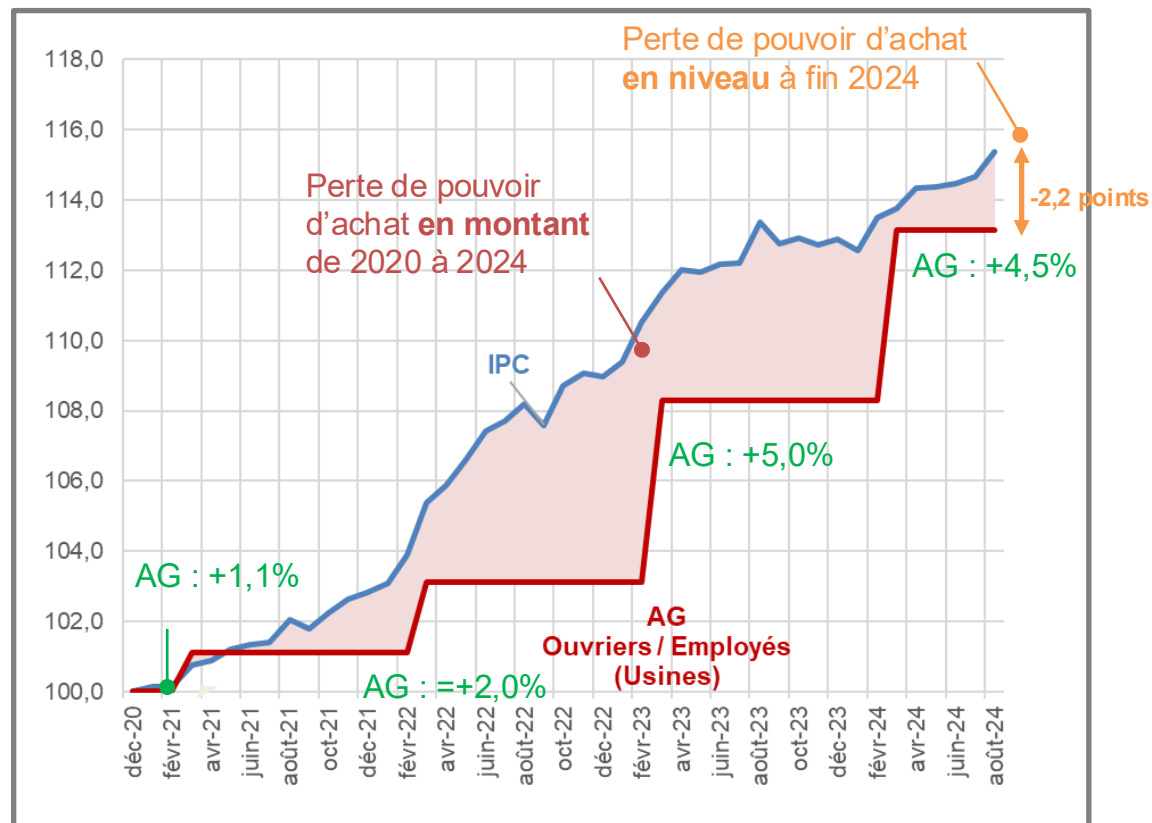
2025 et 2024 ont globalement conduit à des NAO plus importantes que les années précédentes, voire parfois supérieures à l'inflation de l'année pour rattraper une partie de la perte de pouvoir d'achat observée sur les années 2021 à 2023. L'année 2026 sera marquée par une inflation qui ralentit mais une pression économique persistante. Les marges de négociation risquent d'être moins importantes.



Objectifs pour les NAO 2026 ?

- **Comblen les pertes de pouvoir d'achat des années 2021 à 2025**
(en niveau et en montant)
- **Compenser l'inflation 2025 en niveau**

Exemple d'évolution mensuelle du pouvoir d'achat des ouvriers dans une entreprise sur la période 2021-août 2024, en base 100 décembre 2020



3.2 AXES DE NEGOCIATION 2026 : c) Préparer des revendications sur les accessoires

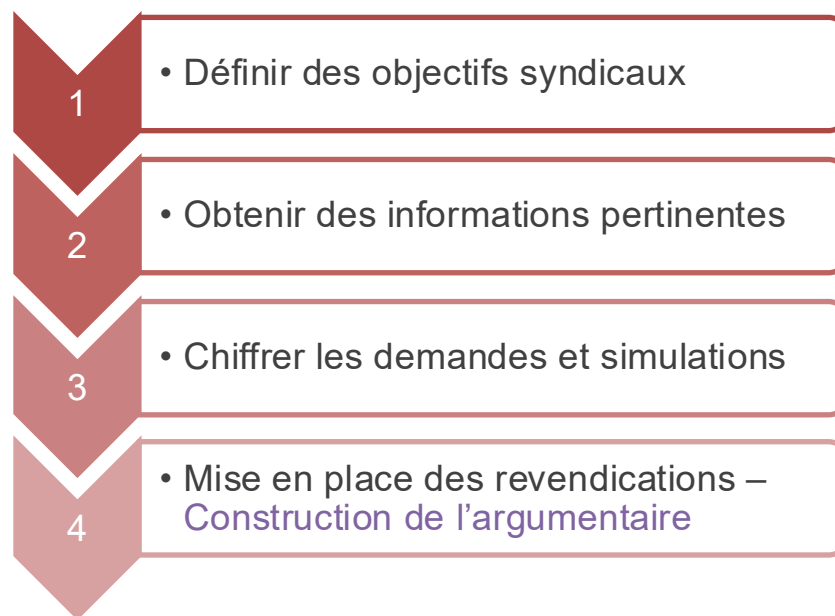
Compte tenu du niveau d'inflation, privilégier les revendications portant sur les éléments accessoires aux salaires.

- **Supplément d'intéressement et de participation**
- **Prime de partage de la valeur ajoutée (PPV)**
- **Jours de congés supplémentaires** : ancienneté, enfants malades, carence maladie...
- **Augmenter le niveau de prise en charge par l'employeur** :
 - des tickets restaurants
 - de la prime mutuelle / prévoyance
 - de l'abonnement / indemnité de transport
- **Augmenter le budget des CSE** éventuellement affectée aux mesures suivantes :
 - Chèques cadeaux (plafond de 200 € / bénéficiaires en 2026)
 - Chèques vacances (sans plafond lorsque c'est attribué par le CSE)
 - Chèques emplois services universels (CESU, plafond de 2 591 € / bénéficiaire en 2026)
 - Aides financières en faveur des services à la personne (relatifs aux tâches ménagères ou familiales) et de garde d'enfant (plafond de 2 591 € / bénéficiaire en 2026)

N.B. Pour approfondir les règles URSSAF applicables aux prestations du CSE, lire l'article [Les plafonds URSSAF 2025](#)

3.3 NEGOCIER : Axia Consultants vous accompagne pour préparer les Nao

Quelles sont les marges de manœuvre votre entreprise ? Comment chiffrer vos demandes ? Le montant des demandes est-il compatible avec la situation économique de votre entreprise ? Les consultants d'Axia Consultants vous accompagnent pour répondre à ces questions.





accompagne les Instances Représentatives du Personnel depuis plus de 20 ans sur les enjeux économiques, juridiques, sociaux et en santé au travail.

Nous proposons des missions d'expertises, d'assistance ou des formations sur mesure, pour vous accompagner selon vos besoins.

Consulter nos
domaines d'activités



Nous contacter



S'abonner à notre
newsletter





74 avenue Paul Doumer
75116 PARIS
Tél. : 01 34 58 26 60
www.axia-consultants.com

S.A.S. d'Expertise Comptable inscrite à l'Ordre des Experts Comptables de la Région Parisienne au capital de 40 000 €
411 822 455 R.C.S. PARIS – SIRET 411 822 455 00035 – APE 6920Z